

M. le Président: Je prie le député de retirer ses paroles qui, de toute évidence, sont anti-réglementaires et ne sont à l'honneur ni de cette assemblée, ni du député lui-même.

M. Murphy: Monsieur le Président, je crains que la divinité n'approuve nullement la teneur de ce programme ou la façon dont les députés de l'arrière-ban libéral l'exploitent.

Des voix: Rétractez vos propos!

M. Murphy: Je regrette les paroles que j'ai employées, mais je persiste à croire que le gouvernement utilise à tort les deniers publics pour faire réélire ses députés de l'arrière-ban, et non pas pour créer des emplois au Canada.

Une voix: Je voudrais soulever la question de privilège.

M. le Président: Le Règlement ne permet pas que la question de privilège soit soulevée à cette étape-ci de nos délibérations; il faudra attendre bien plus tard dans la journée.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

LA RÉPARTITION DE L'ARGENT AFFECTÉ À LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, en l'absence de tous les ministres de la première banquette, à l'exception de deux d'entre eux, je poserai ma première question au premier ministre suppléant. Peut-il nous dire ce que le gouvernement fait de la moralité et de l'unité canadienne quand les circonscriptions libérales sont les seules à profiter des fonds réservés à la création d'emplois? Cela crée deux catégories de chômeurs, les chômeurs de première classe des circonscriptions libérales et les chômeurs de deuxième classe des autres circonscriptions. Peut-il nous dire ce que son gouvernement fait de l'unité nationale ou de la moralité?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Monsieur le Président, le budget et les autres mesures annoncés par le gouvernement prévoient un certain nombre de bons programmes.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre. Le ministre a la parole. Les députés auront certainement la courtoisie d'écouter ce qu'il a à dire.

M. Pepin: Il y a, par exemple, le programme spécial de création d'emplois et le programme spécial de relance.

M. Crosbie: Le programme spécial libéral.

Questions orales

M. Pepin: Tous les jours, j'entends l'opposition nous reprocher de ne pas faire assez pour favoriser la relance économique. Par conséquent, je ne vois pas pourquoi les députés se plaignent. C'est à chacun d'eux de veiller à ce que sa circonscription profite au maximum des programmes existants. Ils ont tous été annoncés soit dans le discours du budget du 19 avril soit dans les autres mesures présentées par le gouvernement.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, le premier ministre suppléant veut-il nous faire croire qu'il est normal que seules les circonscriptions libérales et non pas toutes les circonscriptions du pays profitent des fonds réservés à la création d'emplois et que, même si tout le monde paie des impôts, les circonscriptions libérales doivent en profiter davantage que celles des députés conservateurs? Le premier ministre suppléant veut-il dire que le gouvernement trouve cela normal?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Monsieur le Président, quiconque lira la réponse que j'ai donnée à la première question verra que le député ne m'a pas écouté ou qu'il ne voulait pas comprendre ce que je disais. Quand j'avais la chance d'être ministre des Transports, j'ai pu, grâce au programme spécial de relance, mettre de l'avant ou accélérer un certain nombre de projets importants dans les diverses régions du pays, par exemple les aéroports, les ports, les routes, etc. Je ne vois pas de quoi se plaignent les députés. Nous connaissons tous ce programme. C'est à nous de veiller à ce que ceux qui nous ont élus puissent en profiter.

ON DEMANDE LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, comme le premier ministre est arrivé, je vais lui poser ma question supplémentaire. Nous avons la nette impression que ce sont les circonscriptions libérales et non celles de l'opposition qui profitent des 300 millions de dollars réservés à la création d'emplois. La meilleure façon de nous prouver le contraire serait de nous fournir la liste des 884 projets financés dans le cadre de ce programme. Nous demandons cette liste depuis le mois de novembre. Afin de dissiper les doutes du public quant à la moralité du gouvernement actuel, le premier ministre peut-il nous fournir la liste de ces 844 projets en indiquant leur emplacement et le coût de chacun d'eux?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, si la moralité préoccupe tant le député, je ne comprends pas pourquoi il débute sa question par une fausseté. Cet argent est dépensé dans toutes les provinces et tous les territoires. Il est dépensé en fonction du taux de chômage. Voilà la situation.